



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 11 janvier 2019

Réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau

Ce jour, le 11 janvier 2019 s'est tenu à Grenoble le comité de pilotage du projet d'aménagement de l'autoroute A480 et de l'échangeur du Rondeau, sous la présidence de M. le Préfet de l'Isère et en présence de :

- M. BARBIER (Président du Conseil départemental de l'Isère) ;
- M. FERRARI (Président de Grenoble Alpes Métropole) ;
- M. NOURRY (Président Directeur Général d'AREA).

A la suite de cette réunion, les participants souhaitent communiquer ce qui suit.

Ce comité de pilotage marque une étape importante du travail partenarial et de celui des maîtres d'ouvrage, et une étape charnière en termes de procédures administratives permettant le lancement des travaux en 2019.

Rappel des objectifs du projet inscrits dans le protocole d'intention de novembre 2016 et du travail partenarial :

Le projet d'aménagement de l'autoroute A480 et de l'échangeur du Rondeau est une priorité partagée, essentielle au développement du territoire grenoblois ; sa modernisation est inscrite au Contrat de plan État Région de 2015 - 2020, et la Commission européenne a validé l'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A480 dans le cadre du plan de relance autoroutier.

Le Rondeau et l'A480 assurent une triple fonction :

- l'accessibilité au cœur d'agglomération depuis les vallées du « Y grenoblois »,
- la desserte locale du cœur de l'agglomération grenobloise, s'appuyant sur les échangeurs rapprochés dans la partie la plus urbaine de l'A480,
- l'écoulement de flux de plus longues distances, liés notamment aux destinations touristiques vers les massifs.

Le projet consiste, d'une part, en un aménagement à 2x3 voies et une remise à niveau de la section centrale sur 7 km (entre la bifurcation avec la RN481 et l'échangeur du Rondeau, comprenant six diffuseurs) et, d'autre part, pour l'échangeur du Rondeau, à une séparation des flux entre RD6 et RN87 par la construction d'une tranchée couverte et l'aménagement de deux voiries latérales jusqu'à l'échangeur des États généraux, soit sur 1,5 km.

Les objectifs de ce projet sont une meilleure fluidité du trafic et des échanges avec les six diffuseurs et l'échangeur du Rondeau, une sécurité accrue, une régularité des déplacements, une meilleure intégration environnementale de l'infrastructure dans le tissu urbain et une diminution de la pollution atmosphérique et du bruit. Avec une rocade assurant pleinement son rôle, l'agglomération disposera ainsi des marges de manœuvre lui permettant un meilleur partage entre modes de transports sur les autres voiries.

Le protocole d'intention que nous avons signé le 10 novembre 2016 visait à engager le travail partenarial dans le respect de ces objectifs. Le calendrier que nous avons indiqué en octobre 2016 nécessitait de conduire deux enquêtes publiques entre fin 2017 et l'automne 2018, pour permettre un engagement effectif des travaux en 2019, une fois obtenues les différentes autorisations nécessaires.

L'aboutissement des étapes administratives :

Grâce au travail partenarial entamé il y a plus de deux ans, le calendrier est respecté :

- la déclaration d'utilité publique a été signée le 23 juillet 2018 (faisant suite à l'enquête conduite du 20 novembre 2017 au 12 janvier 2018),
- l'arrêté d'autorisation environnementale sera signé lundi 14 janvier 2019 suite aux conclusions favorables de l'enquête publique sur l'autorisation environnementale (qui s'est tenue du 3 septembre au 3 octobre dernier).

Les maîtres d'ouvrage ont, avec le concours des partenaires du comité de pilotage, répondu point par point aux six recommandations de la commission d'enquête visant la meilleure insertion environnementale du projet.

Cinq de ces recommandations sont déjà prises en compte par les maîtres d'ouvrage et seront mises en œuvre. La sixième, relative aux mesures antibruit, est en cours d'étude et fera l'objet de propositions concrètes dans les prochains mois.

L'année 2019 sera donc celle :

- du lancement des travaux sur A480, dont la phase principale débutera en mars, et qui dureront 3 ans,
- de l'entrée en phase d'études opérationnelles de l'opération du Rondeau avec la finalisation du programme détaillé et des aménagements de surface et la réalisation des études projets ; les travaux d'aménagement du Rondeau débuteront au second semestre 2020.

Un site internet dédié permettra de relayer les informations utiles au public, accompagné d'un dispositif de communication par plusieurs canaux.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
pref-communication@isere.gouv.fr

